

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : les membres : Camille Gionet, Jean-Guy Blanchard, Yves Roy, Mario Vienneau, Daniel Mallet, Rosaire Labrie et Mariette Paulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : neuf (9) personnes dans la salle, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Daniel Landry, agent de développement, Rémi Mallet, directeur des travaux publics et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Cette assemblée n'ayant pas de maire ni de maire suppléant, la secrétaire municipale demande aux membres de nommer un président d'assemblée.

2018-220

Nomination d'un président
d'assemblée

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de nommer le conseiller Yves Roy, président de l'assemblée.
Adoptée

2018-221

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en enlevant le point 13. Proclamation – Semaine du mieux-être du N.-B. du 1^{er} au 7 octobre 2018. Adoptée

2018-222

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2018-223

Étude – feux de circulation

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter l'analyse d'un carrefour à feux à l'intersection du boulevard St-Pierre et de la rue du Portage effectuée par la firme Roy Consultants et d'en suivre les recommandations. Adoptée

2018-224

Étude des objections écrites
reçues concernant la demande
de modification à l'arrêté de
zonage du Salon Barbier Fred
Noël Barber Shop

Aucune objection écrite reçue concernant la modification à
l'arrêté de zonage du Salon Barbier Fred Noël Barber Shop.

2018-225

Dépôt et première lecture par
son titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - Salon
Barbier Fred Noël Barber Shop

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par
le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de faire le dépôt
et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté
modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » du Salon Barbier
Fred Noël Barber Shop. Adoptée

2018-226

Deuxième lecture par son titre
de l'arrêté intitulé « Arrêté
modifiant l'arrêté de zonage de
Caraquet » - Salon Barbier Fred
Noël Barber Shop

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et
appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la
deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté
modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » du Salon Barbier
Fred Noël Barber Shop. Adoptée

2018-227

Résolution autorisant la
rédaction de l'arrêté et fixant la
date de la réunion publique
concernant la demande de
modification à l'arrêté de
zonage – Carrière Ville de
Caraquet

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée
par la conseillère Mariette Paulin,

CONSIDÉRANT QUE le Conseil fait une demande de
modification à l'arrêté de zonage et que cette demande a pour
but de permettre l'exploitation d'une carrière dans une zone
NPR;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de ladite Loi prescrit la
publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel
arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant
modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le
compte du Conseil de faire publier dans les délais
prescrits par l'article 111 les avis publics conformes
aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur
l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au
13 novembre 2018 en la salle du conseil de Caraquet
(N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

2018-228

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté et fixant la date de la réunion publique concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage – Carrière ET&D Construction et Soudure

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par ET&D Construction et Soudure et que cette demande a pour but de permettre l'exploitation d'une carrière dans une zone NPR;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 13 novembre 2018 en la salle du conseil de Caraquet (N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

2018-229

Demande d'avis à la CSR-PA -- Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage par la Succession Hélène Nellie Lanteigne. Adoptée

2018-230

Nomination des délégués votants à l'assemblée générale annuelle de l'AFMNB

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de nommer les conseillers Yves Roy et Jean-Guy Blanchard, membres votants à l'assemblée générale annuelle de l'AFMNB le 14 octobre prochain et de nommer le conseiller Daniel Mallet, substitut. Adoptée

2018-231

Soumission – Terrain
excédentaire (NID 20745568)

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et convention d'achat et de vente de monsieur Jacques Pitre au montant total de 14 305.75 \$ pour l'achat du terrain excédentaire portant le numéro d'identification 20745568. Adoptée

2018-232

Lecture et adoption des procès-
verbaux

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 16 juillet 2018 et des assemblées extraordinaires du 1^{er} et du 23 août 2018 ainsi que du 4 septembre 2018. Adoptée

2018-233

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Le conseiller Rosaire Labrie demande si la collaboration demandée par le Village de Bertrand concernant l'alimentation en eau se poursuit. Le directeur général mentionne que nous n'avons reçu aucune nouvelle à ce sujet.

Le conseiller Rosaire Labrie demande si on a reçu d'autres soumissions pour les camions. Le directeur général mentionne que nous attendons toujours les soumissions.

Le conseiller Rosaire Labrie demande si les travaux de la piste cyclable ont débuté. Le directeur général répond qu'il devra vérifier auprès de l'ingénieur.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si les travaux dans la rue du Havre seront faits cet automne. Le directeur général répond qu'une liste des priorités des travaux doit être dressée, mais qu'il est possible que ces travaux n'aient pas lieu cet automne.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si on a reçu des nouvelles de la CSR concernant les roulottes de voyage. Le directeur général répond que non.

2018-234

Exposés des membres du
conseil

Le conseiller Rosaire Labrie félicite le travail de Daniel Landry, agent de développement, pour l'obtention d'une borne de recharge électrique qui sera installée prochainement dans le stationnement du Centre d'information aux visiteurs. La ville de Caraquet fera partie du Réseau Branché d'Énergie NB qui assume l'entière responsabilité financière.

2018-235

Correspondance reçue et
envoyée des mois de juin, juillet
et août 2018

Les membres du conseil passent en revue la
correspondance reçue et envoyée des mois de juin, juillet et
août 2018.

2018-236

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2018-237

Suivi des dossiers

Rapport des pompiers : Le conseiller Jean-Guy Blanchard
demande si nous recevrons les rapports des pompiers quant à
l'incendie de l'église à Bas-Caraquet. Le directeur général
mentionne que nous n'avons reçu aucune nouvelle du Prévôt
des incendies et de Travail sécuritaire NB à ce sujet.

Bâtiment au 643, boul. St-Pierre Ouest : le conseiller
Jean-Guy Blanchard demande quel est le projet prévu pour ce
bâtiment, étant donné que la Ville en est maintenant
propriétaire. Il dit recevoir plusieurs plaintes des voisins de la
présence de mofettes, rats, etc. Le directeur général
mentionne qu'une inspection du bâtiment aura lieu
prochainement et qu'une analyse des coûts pour la démolition
sera demandée. Le conseil municipal devra alors prendre une
décision. Il serait toutefois nécessaire de boucher les trous et
rendre le bâtiment sécuritaire, si aucune décision n'est prise
avant l'hiver.

2018-238


Présentation et intervention du
public

Aucune présentation et intervention du public.

2018-239

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet, il est résolu de
lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 15.


YVES ROY, PRÉSIDENT


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE